



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS



Appels à projet de recherche 2020

« Pour et sur l'engagement des parties prenantes dans les filières et les territoires pour appuyer et valoriser la réduction de l'usage et des impacts des produits phytosanitaires »



SÉMINAIRE DE LANCEMENT

Mardi 26 avril 2022 en visio-conférence

Objectifs généraux du webinaire de lancement

- Créer et animer une communauté scientifique et technique autour des enjeux portés par cet appel ;
- Présenter les projets lauréats et leurs intentions à un public élargi (CSO R&I, Ministères, intervenants du plan Ecophyto) ;
- Engager la discussion autour des enjeux, fronts de sciences et réflexions portés par cet appel, afin d'envisager les plus-values du programme pour répondre aux objectifs de la politique publique Ecophyto ;
- Présenter les modalités de suivi administratif et scientifique, ainsi que le dispositif d'animation autour des appels Ecophyto R&I.

Programme

13h30 Introduction par Antoine Le Gal (DGER, MAA) et Xavier Reboud (président du CSO R&I)

13h50 Atelier d'intelligence collective 1 : identification des freins et leviers organisationnels, culturels, techniques, économiques et institutionnels au sein de la chaîne

14h20 **Présentation des 4 projets :**

- 2IDCUMA : Identifier l'Impact Différencié des CUMA dans la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires : Efficience, aspects organisationnels & changement des pratiques
- PHYTINFO : Les outils numériques au service de la réduction des pesticides
- FILTER : Des filières territoriales vectrices de pratiques agroécologiques
- RedAcSol : Réduction des produits phytosanitaires : le rôle de la consommation en tant qu'acte social

15h20 Intervention de Valentin Bellassen (INRAE, CESAER) :
« **Multiperformance des filières sous label et comportement d'achat des consommateurs face aux labels** »

15h50 Pause

16h00 Intervention de François Coléno (INRAE, Département Action, transitions et territoires (ACT))
« **Nouvelles chaînes de valeur et organisations territoriales : vers quelle efficience ?** »

16h30 Atelier d'intelligence collective 2 : cartographie des besoins de recherche

17h10 Rappel des modalités pratiques de la suite des projets

17h15 Tour de table de la fin et conclusion

17h30 FIN

Les enjeux pour les ministères

Antoine Le Gal, DGER, MAA



Enjeux pour les politiques publiques

Identifier l'ensemble des **leviers mobilisables** pour réduire l'utilisation des produits phytosanitaires de synthèse et les risques associés :

- renforcer et mieux articuler l'existant,
- développer des approches intégrées et systémiques

Accompagner la **transition agroécologique**, rendre les systèmes de production plus durables :

- dépasser les verrous liés aux acteurs dans les filières et les territoires,
- promouvoir des outils (labels, circuits alimentaires, systèmes d'aide, ...) et en mesurer l'impact,
- proposer les formes de gouvernance les plus adaptées

Les enjeux scientifiques de l'appel

Xavier Reboud, président du CSO RI Ecophyto



Enjeux appliqués et objectif général de cet appel

- Attente forte de cet appel d'identifier les leviers que peuvent activer les parties prenantes pour développer des initiatives basées sur des pratiques avec un usage réduit de pesticides
- ⇒ Entre les 300000 producteurs et les 65 M de consommateurs, il existe des acteurs intermédiaires (aval ou amont) qui s'articulent par des systèmes de reconnaissance de la valeur

En quoi les acteurs qui se réclament d'être parties prenantes sont en mesure d'activer des leviers pour libérer des marges de manœuvres pour les producteurs dans la réduction des phytosanitaires ?

- Changer la chaîne de valeur, faire évoluer les filières et les territoires pour mieux valoriser les efforts de réduction des pesticides :
 - Valorisation de cet effort notamment par les consommateurs
 - Coordonner les acteurs au sein des filières et des territoires, mettre en place des cahiers de charges crédibles
 - Rétribuer les efforts des différents acteurs

Parties prenantes

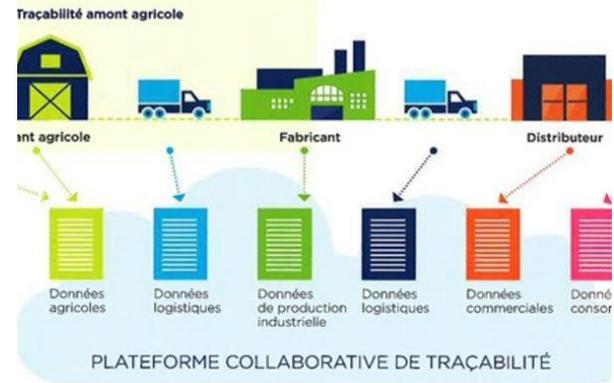
Les coopératives



Les acteurs des PAT



Plateformes d'achat et traçabilité



Fournisseurs de services

AGTECH LANDSCAPE 2019



Circuits courts & collectivités



Dépositaires de marques & labels



Séminaire de lancement, 26 avril 2022 Visioconférence

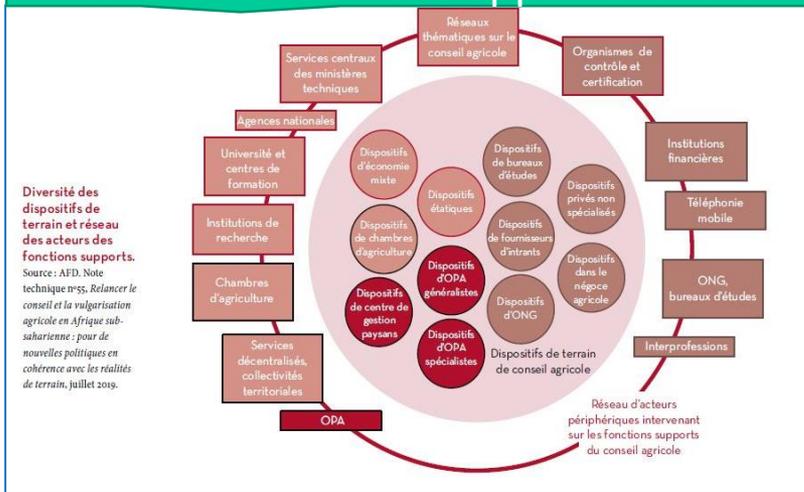
Le secteur du machinisme



Le secteur du conseil



Inter-réseau du développement rural



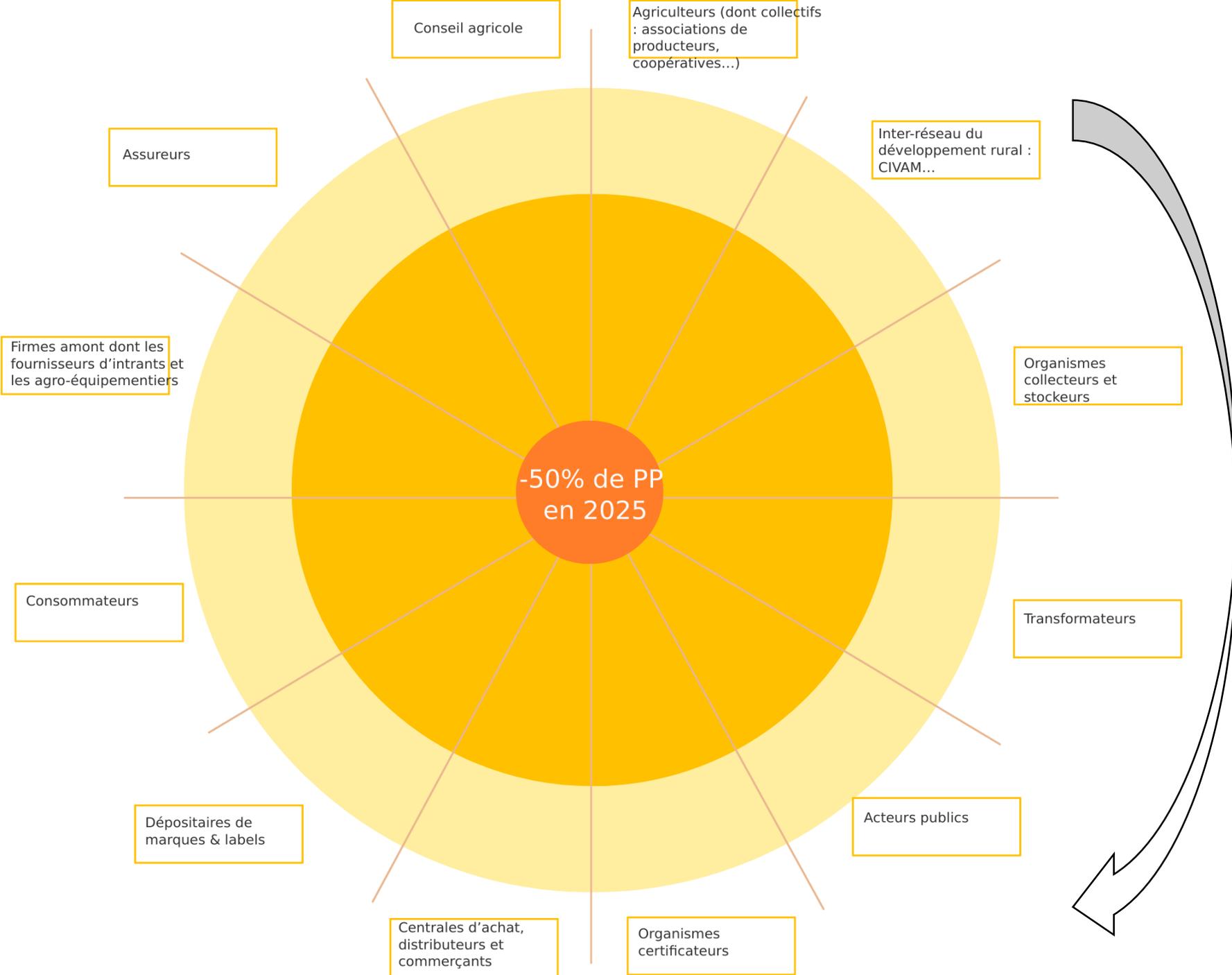
Quatre thèmes

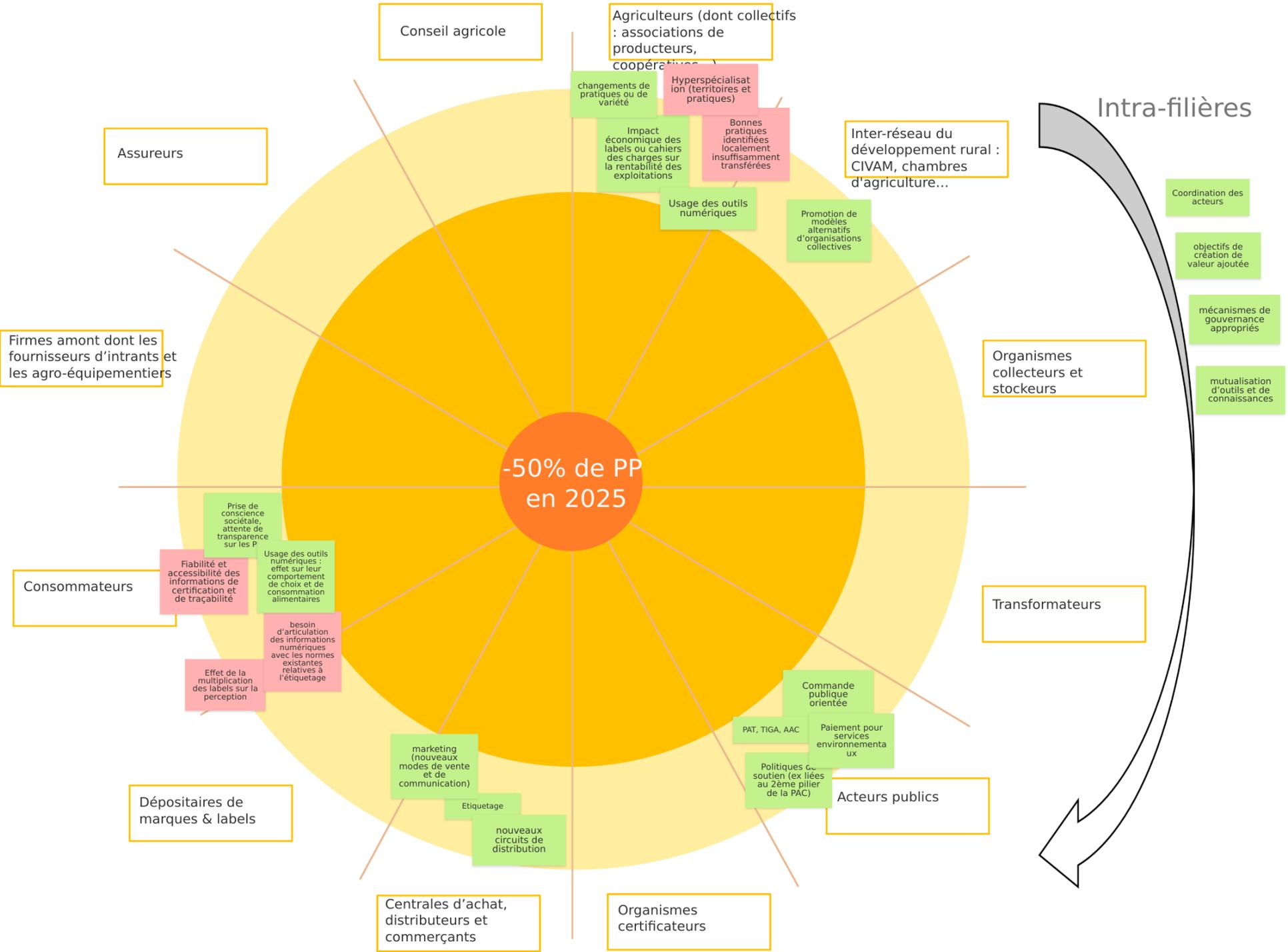
1. Les transformations nécessaires à la mise en place de nouvelles chaînes de valeur viables dans le temps et/ou à des coordinations à l'échelle du territoire
2. La crédibilité et la perception (par les consommateurs) des labels ou cahiers des charges liés à ces nouvelles chaînes de valeur
3. Les coûts et bénéfices de ces nouvelles chaînes de valeur ou de ces nouvelles organisations territoriales et leur partage entre les différentes parties prenantes
4. Le rôle des acteurs publics et l'impact des politiques publiques pour favoriser ces nouvelles chaînes de valeur et/ou la meilleure coordination des parties prenantes à l'échelle du territoire

Atelier d'intelligence collective 1

Identification des freins et leviers organisationnels, culturels, techniques, économiques et institutionnels au sein de la chaîne







Lien au tableau

<https://app.klaxoon.com/join/DSMTE8G>

Présentation des 4 projets

- 2IDCUMA
- PHYTINFO
- FILTER
- RedAcSol



« Multiperformance des filières sous label et comportement d'achat des consommateurs face aux labels »

Valentin Bellassen (INRAE, CESAER)



« Nouvelles chaînes de valeur et organisations territoriales : vers quelle efficacité ? »

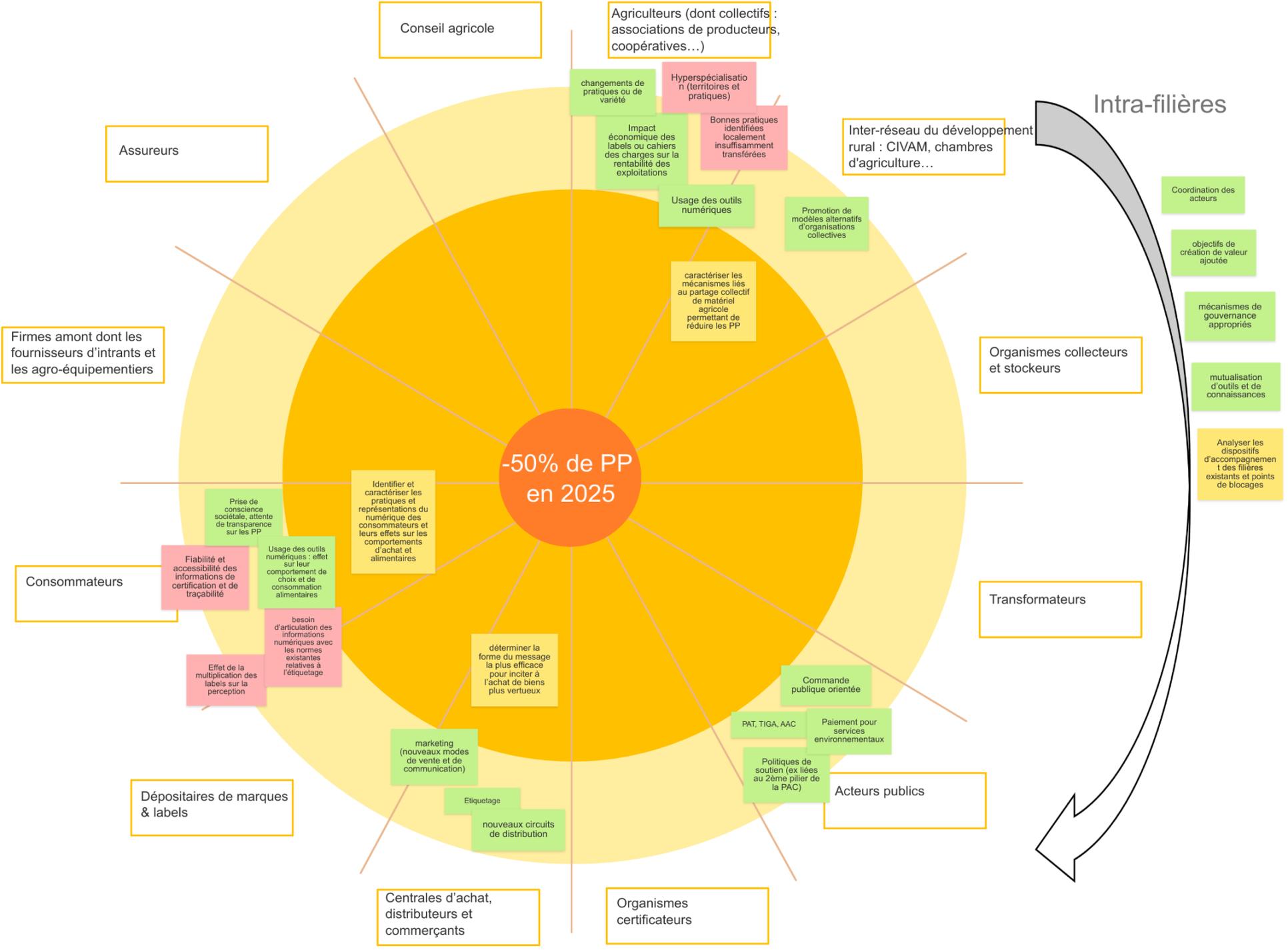
François Coléno (INRAE, Département Action, transitions et territoires (ACT))



Atelier d'intelligence collective 2 :

Cartographie des besoins de recherche

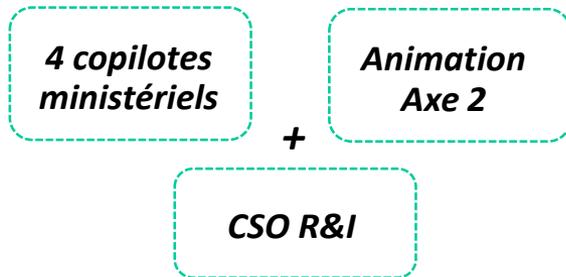




Rappel des modalités pratique de la suite des projets

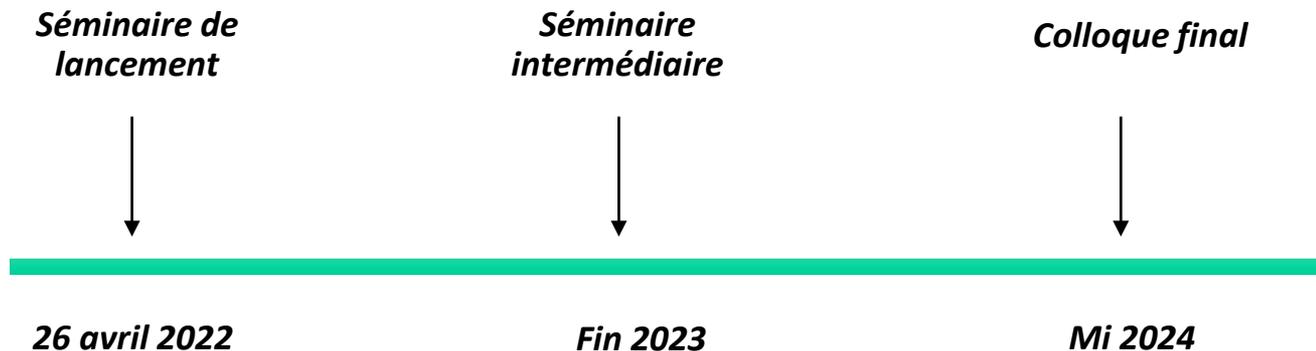


Animation de la communauté



Enjeux de l'animation que nous proposons :

- Favoriser l'inter-connaissance et une dynamique collective
- Echanger ensemble pour réfléchir aux problématiques qui sont posées
- Appuyer et favoriser les démarches d'articulation et de valorisation dont nous avons soulevé l'importance

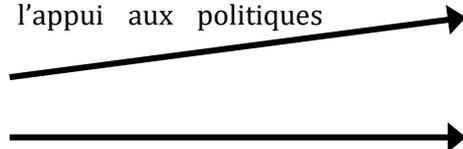


Rappel des modalités pratiques (1/2)

Suivi du projet et financement

- **Etablissement et suivi financier de la convention de subvention** : direction de l'appui aux politiques publiques (DAPP) de l'OFB

- Convention et avenant
- Suivi budgétaire



Service Ecophyto de l'OFB

ecophyto@ofb.gouv.fr

Coordination juridique

Solène GRANDJEAN - solene.grandjean@ofb.gouv.fr

Contrôle de gestion

Memouna Camara- Memouna.camara@ofb.gouv.fr

- **Coordination de l'évaluation et de la valorisation du projet** : animation de l'axe Recherche et Innovation du plan Écophyto II.

Le Comité Scientifique d'Orientation Recherche & Innovation (CSO R&I) sera chargé d'évaluer les résultats de votre projet, en phase intermédiaire et finale.



Animation Axe Recherche & Innovation Ecophyto

Damien CORAZZI

Sibylle DE TARLÉ

animation-ecophyto@inrae.fr

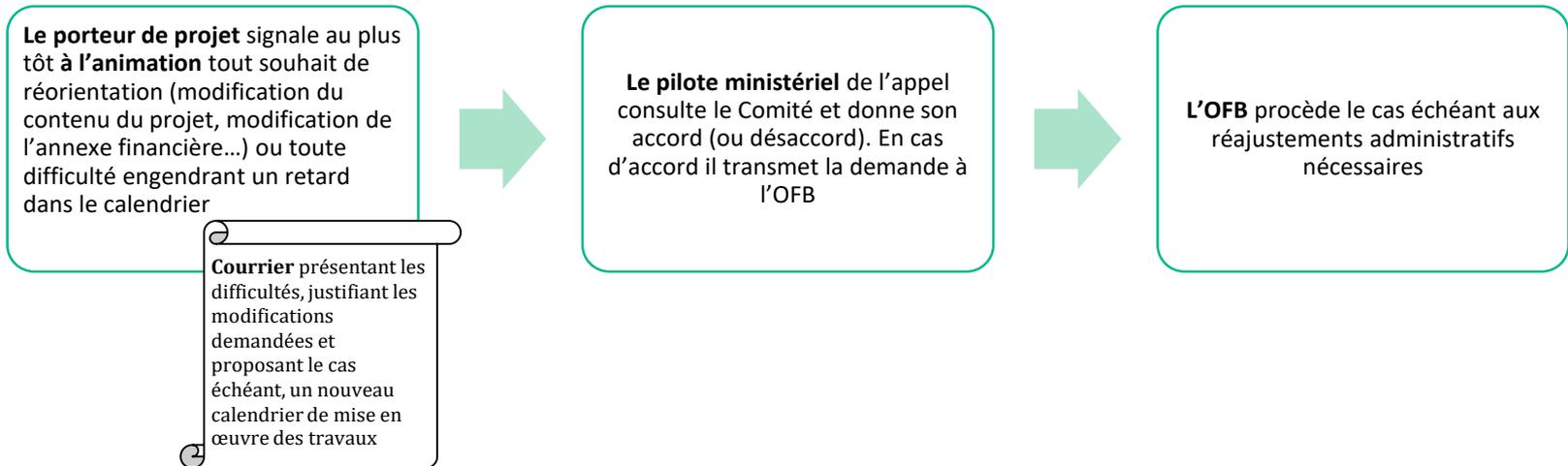
Échéances et rapports

- Les modèles de rapports vous sont envoyés en amont, si besoin plus tôt demander à l'animation.
- Le rapport final est rendu public sur Ecophyto-Pic hors partie confidentielle ainsi que les fiches du livret et les présentations de ce séminaire

Étapes	Dates
Signature de la Convention ou date du début du projet	T0
Remise du rapport intermédiaire à l'animation pour la validation scientifique par le CSO R&I	T0 + 18 mois
Transmission à l'OFB du rapport intermédiaire validé, pour versement du deuxième acompte	Dès que possible après la validation scientifique du rapport (au plus tard T0 + 24 mois)
Remise du rapport final à l'animation pour la validation scientifique par le CSO R&I et fin d'éligibilité des dépenses	T0 + 36 mois
Transmission à l'OFB du rapport final validé et du compte-rendu financier pour paiement du solde	Dès que possible après la validation scientifique du rapport (au plus tard T0 + 46 mois)
Fin de la convention	T0 + 48 mois

Rappel des modalités pratiques (2/2)

Modifications de la mise en œuvre du projet



Toute demande de prolongation doit être effectuée **au plus tard 6 mois avant la date prévue de rendu du rapport final** pour validation

N.B. les demandes d'avenants et les rapports intermédiaires et finaux doivent être remis à l'animation avec les copilotes en copie

Tour de table de la fin



Pour conclure

- *Ce que j'ai aimé*
- *Ce que j'ai appris*
- *Les questions que je me pose*
- *Ce que j'ai envie d'entreprendre pour la suite*
- *Ce que j'aurais souhaité*

MERCI POUR VOTRE PARTICIPATION